

Le 19 septembre 2017

L'Honorable William Francis Morneau
Ministre des Finances
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Et

L'Honorable Serge Cormier
Député Acadie-Bathurst et secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
220, boulevard St-Pierre ouest, bureau 314
Caraquet (Nouveau-Brunswick) E1W 1A5

Objet : Planification fiscale au moyen de sociétés privées

Monsieur le Ministre et Monsieur le député,

Je vous écris en tant que propriétaire d'une petite entreprise. Les changements que propose le gouvernement fédéral pour le régime fiscal des sociétés privées pourraient fondamentalement compromettre mon entreprise et les petites entreprises de milliers d'autres personnes comme moi.

Bien que je comprenne que la proposition relative au revenu passif ne s'applique pas aux gains que je réinvestis dans mon entreprise, cette proposition ne tient pas compte du fait que je dois souvent préserver des liquidités pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la planification fiscale, comme la préparation à un éventuel ralentissement économique, un congé parental ou un congé de maladie. Aussi, il serait trop complexe d'adopter une réglementation visant à déterminer s'il est acceptable de préserver des liquidités ou d'imputer un test de raisonabilité aux dividendes versés à un membre de ma famille, ce qui ne ferait qu'augmenter encore plus les frais – déjà trop élevés – de comptabilité et d'observation des règles fiscales que je paie.

Un des aspects les plus injustes de tout ce dossier est l'image véhiculée par les élus, que les propriétaires de petites entreprises comme moi sont des « fraudeurs fiscaux ». C'est tout simplement absurde. Nous sommes injustement visés et présentés à tort comme des biens nantis. En réalité, les propriétaires de petites entreprises sont dans l'immense majorité de classe moyenne. Nous dépendons de nos entreprises pour subvenir à nos besoins et pour épargner pour notre avenir. Très peu d'entre nous sont riches. Plus important encore, nous constituons une source énorme de création d'emplois pour les Canadiens dans l'ensemble du pays. Les mesures qui nous causent du tort nuisent également aux perspectives de tous nos employés, ainsi que de tous ceux qui pourraient devenir nos employés si nos entreprises croissent.

Les changements fiscaux proposés viennent limiter de beaucoup ma capacité d'économiser pour ma retraite en toute flexibilité, contrairement aux REER qui ne peuvent pas être réinvestis dans l'entreprise au besoin.

Personne ne soutient l'évasion fiscale ni les échappatoires. Mais ces changements puniront une entreprise légitime comme la mienne. Afin d'éviter de nuire à des milliers de PME à travers le pays, j'implore le gouvernement de mettre ces changements sur la glace, et d'avoir une discussion plus large et réfléchie concernant les mesures nécessaires pour arrêter les individus qui utilisent leurs entreprises pour éviter de payer des impôts. Pour se faire, vous devez débiter par repousser la date limite pour les commentaires publics.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre et Monsieur le député, mes salutations distinguées.

Pour la société :
